

Watten à Gravelines, n'est en quelque sorte, qu'un grand canal de dessèchement.

Comme dernière conséquence, M. Rigaux fait remarquer, que le sol étant nouveau, la topographie actuelle, n'est pas celle de l'antiquité, rien ne prouve, que l'Aa corresponde exactement au fleuve *Tabuda* de Ptolémé, et la côte romaine, pouvait bien être au-delà de la côte actuelle.

Nous n'avons pu résister au désir de donner à nos lecteurs un résumé étendu de ce travail, le plus important qui ait été fait depuis Belpaire, sur la géographie ancienne de la Flandre maritime, mais nous avons dû passer bien des détails, qui ont leur intérêt, écourter bien des raisonnements judicieux. Nous renvoyons tous ceux que la question intéresse aux annales du Comité flamand. J. G.

---

DREISSENA COCHLEATA.

La découverte de ce mollusque, nouveau pour la faune régionale, nouveau aussi, croyons-nous, pour la faune Française, est due à M. Normand, naturaliste de Valenciennes, dont nous déplorons la perte récente. Ce malacologiste a rencontré l'espèce en question dans les eaux saumâtres du canal de Bergues, derrière les écluses qui débouchent dans le canal de jonction et l'arrière-port de Dunkerque. Les nombreux échantillons recueillis vivants (1), sont parfaitement identiques aux types envoyés vers 1838 par M. Nyst, au Musée de Douai. — M. Normand nous a offert des grappes de ces coquilles, fixées les unes aux autres par un fort byssus, et présentant des individus de toutes longueurs, depuis 1 millimètre jusqu'à 2 centimètres (2).

L'acquisition d'une forme nouvelle pour une faune est

---

(1) L'animal desséché se trouve encore dans plusieurs de nos coquilles.

(2) Sur une de ces grappes, *longue de 3 centimètres*, nous avons compté près de 50 individus.

toujours chose à noter, mais si l'on envisage les *Dreissena* sous un certain point de vue, notre espèce présente un intérêt considérable.

Le genre *Dreissena* peut être rangé parmi ceux que plusieurs naturalistes ont qualifiés d'*actuels*. La plasticité étonnante, les facultés extraordinaires d'adaptation du *Dreissena polymorpha* (espèce voisine de celle qui nous occupe), sont devenues classiques.

Ce mollusque décrit en 1774 (*Mytilus polymorphus marinus*, Pallas), est aujourd'hui gênant dans nos *eaux douces* (3).

Mettons les deux espèces en parallèle :

*D. polymorpha.*

Découvert en 1769, dans la mer Caspienne, mer Noire et affluents.

---

Signalé en Belgique en 1833

---

Signalé en France en 1838.

---

Excessivement abondant dans presque toute l'Europe et Amérique du Nord.

*D. cochleata.*

Découvert en 1835, dans les bassins d'Anvers.

---

Signalé en Belgique en 1835

---

Signalé en France en 1872.

?

Le *Dr. cochleata* n'est pas en retard et il serait bien naturel qu'il se répandit comme l'autre espèce. — Le passage de l'eau saumâtre à l'eau douce est insensible, mais long à franchir pour ces animaux; acclimaté dans l'eau douce, le *Dr. Cochleata* se répandra sans doute beaucoup plus rapidement.

Nous ne saurions, au risque de paraître négliger la question historique, passer sous silence les opinions des naturalistes — belges surtout — au sujet du *Dreissena cochleata*.

Signalée d'abord par M. Nyst (4) dans les eaux saumâtres

---

(3) Le *Dr. polymorpha* va jusqu'à obstruer les canaux de distribution d'eau dans les villes; exemple: Paris, au Jardin des Plantes, place de l'Hôtel-de-Ville, etc.

(4) Bull. Acad. Belg., 1885. T. II, page 285.

des bassins d'Anvers, l'espèce qui nous occupe est négligée pendant longtemps. — A peine lui consacre-t-on çà et là quelques lignes (5).

Puis M. Lauzweert annonce avoir recueilli le *Dreissena cochleata* vivant sur la plage d'Ostende, vers Blankenberghe, parmi les plantes marines (6).

« Nous croyons, dit plus tard M. Van den Broeck, qu'il serait intéressant d'y faire (à Anvers) de nouvelles recherches afin de s'assurer si cette espèce, qui n'a été observée qu'une seule fois, s'y trouvait accidentellement ou si elle s'y est maintenue. M. Nyst, qui a signalé en 1835 la présence de cette espèce dans les eaux saumâtres des bassins d'Anvers, nous a dit ne l'y avoir plus jamais rencontrée dans des recherches ultérieures. — M. Dantzenberg a retrouvé le *Dr. cochleata* dans le canal de Charleroi à Bruxelles, mais représenté seulement par des valves séparées ; il résulte de tout ceci qu'il n'est pas du tout certain que l'espèce se soit acclimatée dans nos eaux douces ou saumâtres (7). »

Nous n'ajouterons à ceci aucun commentaire, une citation seulement, applicable ce semble, au *Dreissena cochleata* :

« Quand on rencontre le *Dr. polymorpha* dans une localité nouvelle, il y pullule de telle façon que sa présence à une époque antérieure n'aurait pu être passée sous silence ! (8) »

Terminons enfin en rappelant aux naturalistes que les deux espèces européennes de *Dreissena* sont signalées pour la première fois en France dans le département du Nord (9).

Jules DE GUERNE.

---

(5) Fischer. Journ. Conchyl. octobre 1858, et Nyst Coq. et Polyp. teri. Belg. 1843, page 263.

(6) Cette localité — si toutefois le mollusque n'avait pas été entraîné accidentellement — prouverait la vigueur du *Dreissena cochleata*, continuant à vivre dans l'eau salée. — Peut-être aussi fut-il trouvé à proximité d'une source ?

(7) Ann. Soc. Malac. Belg. T. V, 1870, page 25.

(8) Fischer. Loc. cit. octobre 1864.

(9) Le *Dr. polymorpha* fut reconnu pour la première fois en France au fort de Scarpe, près Douai, par M. Louis Potiez, en 1838. (Pot. et Mich. Cat. Moll. Douai, vol. 2, page 138).